

**GRIPPE AVIAIRE : UNE REUNION POUR EVALUER LES CONSEQUENCES
SUR LES ACTIVITES DE LA FILIERE « AVAL »**

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, réunira l'ensemble des entreprises de l'aval concernées par l'épisode de grippe aviaire le jeudi 18 février à 17h00 à la CCI des Landes à Mont de Marsan, 293 Avenue Maréchal Foch. Cette réunion aura pour objectifs de recenser les besoins des entreprises, de faire un point de situation sur la filière «Aval» afin d'estimer dans quelle mesure les entreprises sont impactées et à quelle hauteur, elles pourraient l'être prochainement.

Depuis le mois de novembre 2015, 69 foyers d'influenza aviaire hautement pathogènes ont été recensés dans 8 départements de la région Sud Ouest, touchant principalement les filières palmipèdes. Parmi eux, 27 foyers concernent le département des Landes. Les activités de la filière «aval» sont également impactées : conserveurs, transports, textile, valorisation coproduits d'abattage ou de transformation, fabricants d'équipements et de machines, maintenance industrielle...

Cette réunion a pour ambition de rassembler les entreprises, d'évaluer l'impact de la crise pour chacun, de l'évaluer aussi de façon globale (CA, Effectif, Activité Partielle, Formation) et enfin, de donner la parole aux pouvoirs publics et aux décideurs politiques et économiques. Il s'agira aussi de les alerter sur la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement.

Un questionnaire pour recenser les impacts

La CCI des Landes a par ailleurs fait parvenir un questionnaire aux entreprises concernées pour faire un point sur les conséquences techniques, financières et salariales auprès de ses ressortissants.

Les journalistes sont invités à la réunion qui se tiendra le jeudi 18 février à 17h00 à la CCI des Landes. Merci d'annoncer votre présence.